

CONSEIL PROVINCIAL DE NAMUR.

Procès-verbal et rapport succinct de la réunion du 25 septembre 2020 à La Bourse

Le Président, M. Philippe BULTOT ouvre la séance à 9h40

Les secrétaires sont MM. ~~Christophe~~ COLLIGNON (en présentiel) et Stéphane LASSEAUX (par vidéoconférence)

M. Denis MATHEN, Gouverneur et M. Valéry ZUINEN, Directeur général, assistent à la réunion.

L'ordre du jour a été établi comme suit :

Ouverture de la séance par Monsieur le Président,

Appel nominal des Conseillers,

Dépôt du procès-verbal de la réunion du 4 septembre 2020,

Communication du Président (s'il y a lieu),

Questions posées au Collège provincial (s'il y a lieu),

Réforme de l'Institution provinciale – Information

Clôture de la séance par M. le Président.

Ouverture de la séance par Monsieur le Président

M. le Président ouvre la séance par un mot d'introduction.

Appel nominal des Conseillers.

Présents :

Groupe M.R. : Philippe BULTOT, Jean-Marie CHEFFERT, Stéphane COLLIGNON, Luc DELIRE, Richard FOURNAUX, Luc GENNART, Pierre HELSON, Valérie LECOMTE, José PAULET, Jean-Marie THERET, Jean-Marc VAN ESPEN.

Groupe P.S. : Eric BOGAERTS, Patricia BRABANT, Claude BULTOT, Catherine COLLARD, Carine DAFTE, Guy MILCAMP, Dominique NOTTE, Antoine PIRET, Patricia VAN MUYLDER.

Groupe C.D.H : Etienne BERTRAND, Guy CARPIAUX, Geneviève LAZARON, Pierre RONDIAAT.

Groupe ECOLO : Georges BALON-PERIN, Hugues DOUMONT, Nicole LECOMTE, Bénédicte ROCHET.

Groupe DéFi : Patrick PYNNAERT.

Sont présents par vidéoconférence : Mme Saskia JAMAR, MM. Amaury ALEXANDRE et Stéphane LASSEAUX

Excusés : Mmes Isabelle GENGLER, Muriel MINET, MM. Christophe GILON et Arnaud MAQUILLE

M. le Président, signale que le projet de procès-verbal de la réunion du **5 septembre 2020** se trouve sur son bureau et est à la disposition des Conseillers. S'il n'y a pas de remarque ou d'observation à l'issue de cette réunion, il informera le Conseil que celui-ci est adopté.

Questions orales

M. le Président informe le Conseil qu'il n'y a pas de question orale.

Réforme de l'Institution provinciale – Information

M. le Président introduit le point et donne la parole à M. Jean-Marc VAN ESPEN.

MM. Georges BALON-PERIN, Antoine PIRET, Jean-Marie CHEFFERT, Richard FOURNAUX, Jean-Marc VAN ESPEN, Mme Geneviève LAZARON, MM. Amaury ALEXANDRE, Richard FOURNAUX, Jean-Marc VAN ESPEN, Georges BALON-PERIN, Antoine PIRET, Jean-Marie CHEFFERT, Etienne BERTRAND, Patrick PYNNAERT, Hugues DOUMONT, Mmes Patricia VAN MUYLDERS, Carine DAFFE, MM. Jean-Marc VAN ESPEN, Richard FOURNAUX, Mme Catherine COLLARD, M. Richard FOURNAUX, Mme Geneviève LAZARON interviennent successivement.

M. Dominique NOTTE quitte la séance à 9h57.

M. Amaury ALEXANDRE quitte la séance à 12h20.

M. Antoine PIRET quitte la séance à 12h56.

Clôture de la séance par M. le Président

M. le Président signale, avant de clôturer la séance, que le procès-verbal de la réunion du 4 septembre 2020, n'ayant fait l'objet d'aucune observation, est adopté.

La séance est levée à 13h07

Pour accord au titre de rapport succinct, le 25 septembre 2020.



Valéry ZUINEN
Directeur général

Procès-verbal ainsi adopté à Namur, le 16 octobre 2020.



Valéry ZUINEN,
Directeur général



Philippe BULTOT,
Président